

**LE 21 FEVRIER DES 8H30**

**TOUS PRESENTS AU TRIBUNAL**

**BD DE STRASBOURG - LE HAVRE**

**APPEL A TOUS LES MILITANTS, SYNDIQUES CGT, SALARIES,  
RETRAITES ET PRIVES D'EMPLOI**

Le 21 février 2014, nos camarades **Jacques RICHER** et **Reynald KUBECKI**, co-secrétaires généraux de l'union des syndicats CGT du Havre, sont convoqués au tribunal correctionnel du Havre pour répondre de la plainte d'un huissier officiant pour la société SPB, pendant la lutte des salariés que l'union locale CGT soutenait. Leur « forfait » : dégradation d'un porte bloc-notes...

Ce même jour, ils auront également à répondre ainsi que deux autres camarades (**Dominique MUTEL** militant de la CGT construction et **Pierre LEBAS** ancien secrétaire général de l'UL CGT du Havre) d'une plainte déposée à leur rencontre par le PS havrais, suite à la décoration de la vitrine de son antenne à l'occasion de la manifestation du 10 septembre 2013 contre la réforme des retraites (loi qui a été votée par la députée PS locale).

Le procureur de la république a décidé de joindre ces deux affaires en une seule audience pour tenter de criminaliser notre action syndicale... Deux poids et deux mesures, quand on sait que, par exemple, les auteurs de destruction de biens publics, lors des manifestations contre l'écotaxe n'ont pas été inquiétés.

Cette situation scandaleuse prouve que la justice de ce pays est à deux vitesses.

**Ne nous y trompons pas, c'est la CGT qui est visée car trop active et revendicative au goût des ultralibéraux.**

**Le 21 février verra donc « l'union sacrée » patronat et PS havrais tenter d'intimider l'action de la CGT. Il faut le dire : la CGT dérange !**

Tout comme à Roanne pour cinq militants, à Amiens pour les Good Year ou à Lyon pour deux autres cégétistes, Nous ne laisserons pas nos militants CGT se faire traîner dans la boue ;

### **EUX AUJOURD'HUI ... NOUS DEMAIN ?**

Non, nous ne les laisserons pas seuls devant une justice de classe qui veut assimiler le syndicalisme à la délinquance !

La CGT œuvre pour le progrès social. Elle est la voix des déshérités, des sans-grade, celle des salariés qui luttent pour une vie meilleure.

Quand un gouvernement maltraite ceux qui défendent le peuple, il bafoue la démocratie et nous renvoie à des périodes très sombres et brunes de notre histoire.

Cet acharnement judiciaire est inadmissible et scandaleux. Notre réponse doit être à la hauteur de leurs attaques.

**Le 21 février 2014, nous appelons tous, les militants, syndiqués, salariés, retraités, privés d'emploi, jeunes, à se rassembler contre l'injustice, et à soutenir nos camarades.**

C'est la priorité des priorités : désertez vos réunions, vos plénières, vos quartiers et...

**Nous vous attendons en masse devant le palais de justice, (TGI Boulevard de Strasbourg- Le Havre) dès 8H30 contre l'acharnement patronal et politique et pour le respect de nos libertés syndicales individuelles et collectives.**

**« LORSQUE L'ON TOUCHE A UN MILITANT DE LA CGT, ON TOUCHE A TOUTE LA CGT »**

**ON COMPTE SUR VOUS !**